

# Invitation au séminaire 5à7 "Le droit des poursuites"\*

## Programme

- 16.00 18.30 heures Séminaire
- 18.30 19.30 heures Apéritif dînatoire

#### Date et lieu

14 mars 2018
 Centre Patronal, Route du Lac 2, 1094 Paudex, Salle La Torneresse

#### Intervenant

Boris Heinzer
 Docteur en droit | Avocat au barreau
 CBWM & Associés

#### Contenu

- 1. Les modes de poursuite
- 2. Le for de la poursuite
- 3. La poursuite préalable
- 4. La mainlevée de l'opposition
- 5. La continuation de la poursuite
- 6. Les mesures conservatoires
- 7. L'acte de défaut de biens

## Frais

- Les frais du séminaire, y compris l'apéritif dînatoire, sont pris en charge par IGS pour ses membres et les collaborateurs des bureaux d'IGS
- Autrement, Frs. 50.00 +TVA seront facturés

### Inscription

- En ligne à l'aide du <u>formulaire d'inscription</u> ou par fax au 058 796 99 03, en mentionnant: nom, prénom, date et titre du séminaire.
- Les désistements sont possibles par mail (info@igs-ch.ch) jusqu'à 48 heures avant le déroulement du séminaire. Au-delà de ce délai, une participation financière de Frs 50.- sera perçue en cas d'absence d'une personne inscrite.

\*Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres.